



## INFORMATIONS CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS SAISON 2021-2022

Le **FC CHERAN** développe une classe foot en partenariat avec le **District Haute-Savoie Pays de Gex de Football** et le **Collège René Long**.

Il existe 3 sections : 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> où une trentaine d'élèves suivent le même enseignement scolaire que leurs camarades. Leur emploi du temps est aménagé de telle manière qu'ils puissent participer aux entraînements qui ont lieu sur les installations du terrain synthétique du Collège René Long.

**Entraînements les mardis et vendredis de 15h à 16h45 ou de 15h à 16h30 (à préciser à la rentrée)**  
**Compétition le mercredi après-midi avec UNSS**

*Le maintien des élèves dans ces classes à horaires aménagés est conditionné par les résultats scolaires et le comportement qui seront examinés par une commission en fin d'année scolaire.*

**DUMURGER Maëva** est responsable coordinateur de la classe foot pour le club.

En relation avec le **District Haute-Savoie Pays de Gex de Football** et les **professeurs coordinateurs** dans chaque établissement, elle organise le concours d'entrée, assure les entraînements et assiste aux conseils de classe.

➤ **IMPORTANT: LES ENFANTS PEUVENT RESTER DANS LEUR CLUB D'ORIGINE**

### ♦ LES OBJECTIFS

Permettre aux enfants de 11 à 13 ans, qui en manifestent l'envie et qui ont les aptitudes, de pouvoir, à proximité de leur domicile, bénéficier d'une structure adaptée qui :

- Permet l'acquisition progressive d'une pratique d'excellence
- Concilie la vie au collège, en club et en famille
- Aménage les temps scolaires et sportifs
- Offre des rythmes de pratiques équilibrés (tenant compte des besoins liés à l'âge et aux exigences de l'EPS)

### ♦ LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Rendre le dossier complet avant le 30 avril 2021 auprès du collège
  - Bulletin scolaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre 2020-2021
  - Certificat médical avec vaccins à jour
  - Enveloppe timbrée à l'adresse des responsables légaux
  - Feuille inscription AS - 2021-2022 (*par anticipation*)
  - Autorisation parentale
  - Autorisation droit à l'image
  - Autorisation transport
  - Renseignements médicaux
  - Bilan sportif rempli par le club
  - Bilan scolaire rempli par le collège ou l'école (Pour les élèves de CM2 ce document sera envoyé directement au collège par l'école primaire. Merci de joindre une enveloppe timbrée à l'adresse du collège)
- Participer au concours sportif d'entrée le mercredi 19 mai 2021
- Examen du dossier scolaire par le collège au cours d'une commission réunissant la direction, la conseillère principale d'éducation, des professeurs et les entraîneurs.

**Résultat de la commission d'admission : le 14 juin 2021**